



# Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ F.S.S.P.X - Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

**Consécration personnelle et consécration collective**

*Le mot de l'aumônier*

Il existe **des images de piété<sup>1</sup> sur lesquelles figurent Notre-Dame de Fatima et le passage essentiel de la consécration mariale montfortaine<sup>2</sup>**. Quel rapport peut-il bien y avoir entre les apparitions de Notre-Dame à Fatima et la consécration « à *Jésus par Marie* » de Grignon de Montfort ?

**Le triomphe du Cœur Immaculé de Marie**, annoncé le 13 juillet 1917 par la Sainte Vierge<sup>3</sup> doit s'entendre de la consécration de la Russie<sup>4</sup> : « *Je veux que toute mon Église reconnaisse cette consécration comme un triomphe du Cœur Immaculé de Marie* »<sup>5</sup>.

La consécration de la Russie, tout en étant *formellement* un acte éminemment religieux, porte *matériellement* sur une réalité politique : une nation. Voici **un principe capital** : la cause matérielle de l'Église ce ne sont ni les nations ni les familles, mais ce sont les âmes. **Première application** de ce principe. Un père de famille consacre toute la famille. C'est un acte religieux portant sur une réalité politique, le composant de base de la société temporelle. Comme la famille est un tout moral et non physique, dans lequel chaque élément possède le libre arbitre pour ratifier ou refuser sa consécration en tant que partie du tout, il faut que les membres ratifient la consécration du chef de famille par une consécration personnelle. C'est le rôle de la consécration du Père de Montfort. **Deuxième application**, qui n'est que le corollaire de ce qui précède. Les membres d'une famille se consacrent tous, personnellement, selon la formule du Père de Montfort. Les individus sont consacrés, mais pour donner une dimension politique à ces consécration, il faut une consécration du tout qu'est la famille, par le chef de la famille, c'est-à-dire le père. Autrement la dimension politique du triomphe du Cœur Immaculé sera absente de ce composant de base de la société qu'est la famille. **Il faut appliquer ce principe aux nations**. Une fois les familles consacrées au Cœur Immaculé de Marie, une

fois tous les corps intermédiaires également consacrés, le chef de la nation doit, à son tour, consacrer sa nation. C'est seulement dans ces conditions que le triomphe du Cœur Immaculé de Marie sera total.

**Le P. Poupon explique** qu'une consécration portant sur une réalité politique fait appel à la Royauté de Marie et n'est que le préambule de l'action de la Mère de Miséricorde auprès des âmes : « *La Royauté prépare cette communication vitale, d'abord sur le plan collectif et, par voie de conséquence, dans le domaine personnel* »<sup>6</sup>. L'Église, en consacrant une nation au Cœur Immaculé, ferait donc appel à la couronne de puissance de la Vierge afin qu'elle puisse exercer sa couronne de miséricorde, c'est-à-dire convertir les âmes qui la composent, puis les sanctifier.

**Le triomphe du Cœur Immaculé de Marie** trouvera son achèvement, non seulement dans la conversion, mais, aussi et surtout, dans la sanctification des âmes. C'est ici que la *Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée par les mains de Marie* devrait tenir un grand rôle. En effet, cette consécration est « *un chemin aisé, court, parfait et assuré pour arriver à l'union avec Notre-Seigneur* »<sup>7</sup>, donc pour arriver à la sainteté. Voilà pourquoi quiconque prétend travailler au triomphe du Cœur Immaculé de Marie, doit penser, *in concreto*, à la consécration personnelle des âmes, laquelle pourra être, soit un retentissement des consécration collectives dans le domaine personnel, soit un préambule aux consécration collectives. Tout cela montre l'importance, et de la consécration personnelle des individus, par la *Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie* du Père de Montfort, et des consécration collectives par les chefs dans la société civile.

C'est d'après ces principes que se justifie pleinement l'image de Notre-Dame de Fatima mentionnant le passage essentiel de la consécration mariale montfortaine. ✍

Abbé Guy Castelain+

<sup>1</sup> Éditions Résiac - B.P. 6 - F-53150 Montsûrs (Elles ne sont plus au catalogue).

<sup>2</sup> *L'Amour de la Sagesse éternelle* [ASE] n° 225.

<sup>3</sup> *Fatima, joie intime, événement mondial* [FJE], CRC, p. 61.

<sup>4</sup> FJE, p. 220.

<sup>5</sup> Lettre du 18 mai 1936. Sœur Lucie rapporte ce que Notre-Seigneur lui a répété : la Russie ne se convertira pas sans sa consécration. FJE, p. 220.

<sup>6</sup> *Le Poème de la parfaite consécration à Marie*, par le R.P. Poupon, Librairie du Sacré-Cœur, Lyon-Bellecour, 1947. p. 226.

<sup>7</sup> *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, n° 152.



# La dizaine méditée à la Montfort pour les enfants

## Cinquième mystère glorieux

### *Le Couronnement de Marie dans le Ciel*

*Nous Vous offrons, Seigneur Jésus, cette cinquième dizaine en l'honneur du Couronnement de gloire de votre sainte Mère dans les Cieux, et nous Vous demandons, par ce mystère et par son intercession, la persévérance dans la vertu jusqu'à la mort et la couronne éternelle qui nous est préparée. Ainsi soit-il.*

*Notre Père...* [Puis aux 10 Ave :]

1. Jésus a couronné sa Mère dans le Ciel après son Assomption dans la gloire céleste.
2. Ô Jésus, apprenez-moi à couronner la Sainte Vierge dans mon cœur !
3. La Sainte Vierge est la Reine des Cieux et elle commande à tout ce qui est au-dessous de Dieu : tous les anges et tous les saints lui obéissent !
4. La Sainte Vierge est la Reine des âmes du purgatoire : c'est elle qui les fait entrer au Ciel !
5. La Sainte Vierge est la Reine et la Dominatrice des enfers : c'est elle qui écrase la tête du Démon !
6. La Sainte Vierge est la Reine de l'Église catholique : c'est elle qui conduit les âmes au salut !
7. La Sainte Vierge voit tous les besoins des âmes en Dieu : elle est notre avocate auprès de Jésus et la Médiatrice de toutes les grâces que nous recevons.
8. Sainte Vierge Marie, priez pour moi qui suis votre enfant et secourez-moi dans tous mes besoins !
9. C'est par la très sainte Vierge que Jésus est entré dans le monde, et c'est aussi par elle qu'Il doit régner dans les âmes et dans le monde.
10. Ô Vierge Marie, soyez la Reine de mon cœur, afin d'y faire régner Jésus votre divin Fils !

*Gloire au Père...* [Puis :]

*Grâces du mystère du Couronnement de Marie dans le Ciel, descendez dans nos âmes et rendez-les persévérantes jusqu'à la mort. Ainsi soit-il.*

# Le Traité de la vraie dévotion



## commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

Ce commentaire doit se lire *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* du Père de Montfort en main. Le commentateur en est arrivé au n° 171 du *Traité*, c'est-à-dire au 7° motif de la section I du chapitre II de la 2° partie du commentaire (c'est ce que précisent les lignes en caractères gras ci-dessous).

### **Rappel du plan** (avec les numéros du *Traité*) :

Introduction (1-13).

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119).

**Partie II.** De la parfaite dévotion (120-273).

Chapitre I. Nature de la parfaite dévotion (120-133).

**Chapitre II. Motifs de la parfaite dévotion** (134-212).

**Section I. Énumération des motifs** eux-mêmes (134).

Article I. 1° motif. Excellence (135-138).

Article II. 2° motif. Exemples divins (139-143).

Article III. 3° motif. Bons offices de Marie (144-150).

Article IV. 4° motif. La plus grande gloire de Dieu (151).

Article V. 5° motif. Moyen rapide d'union à J.-C. (152-168).

Article VI. **6° motif. Grande liberté intérieure** (169-170).

Article VII. **7° motif. Le bien du prochain** (171-172).

### **Article VII. Septième motif : cette dévotion procure de grands biens au prochain**

L'une des principales objections formulées contre la donation totale du saint Esclavage est l'incapacité de secourir ensuite nos parents, amis et bienfaiteurs. Ayant déjà résolu la question pour ce qui concerne le côté négatif (cela n'est pas un obstacle), Montfort s'arrête ici à envisager le côté positif : les grands biens qui en résulteront pour tous ceux que nous aimons. En effet, grâce à cette dévotion, on donne plus en quantité, on donne plus en valeur, et on obtient des biens plus appréciables pour le prochain.

**1° On donne plus en quantité.** On abandonne entre les mains de Marie la valeur satisfaisante et impératoire de toutes ses bonnes œuvres passées, présentes et futures, sans excepter la moindre bonne pensée, la moindre petite souffrance. N'est-ce pas là pratiquer la charité à un degré éminent, et montrer par cette charité que l'on est les disciples de Jésus-Christ ? Normalement, déjà par l'étendue de cette donation, on doit obtenir davantage.

**2° On donne plus en valeur.** Le plus souvent, en réalité, il s'agit d'œuvres très ordinaires. On serait obligé de les accomplir indépendamment du saint Esclavage, puisqu'elles composent le devoir d'état quotidien. En offrir la valeur à Marie, pour qu'elle l'applique elle-même au plus grand bien du prochain, c'est se préserver de la vanité. Car la nature se complait facilement dans la constatation de la charité accomplie. Cette valeur risque donc moins d'être diminuée. Mais surtout ces bonnes œuvres, passant par les mains de Marie, reçoivent une augmentation de pureté et de richesse. Elles acquièrent ainsi une valeur plus grande, et deviennent plus capables de fléchir la colère de Dieu, ou d'attirer sa miséricorde.

**3° On obtient des biens plus appréciables.** Ces biens sont : la conversion des pécheurs, ou la délivrance des âmes du purgatoire. Or, convertir un pécheur, c'est le rendre participant de la nature divine, enfant de Dieu et héritier du Ciel. Rien n'égale la grandeur de ces biens. Délivrer une âme du purgatoire, c'est la mettre en possession de Dieu, qu'elle aimera et glorifiera pendant l'éternité. C'est plus que créer le ciel et la terre. Et l'on peut obtenir ces deux biens, sans faire autre chose que son devoir d'état, sans même le savoir avant l'heure de la mort, simplement parce qu'on s'en est remis intégralement à la médiation de Marie.

Est-il motif plus puissant pour engager un homme vraiment charitable à embrasser cette pratique ? Quelle joie, à son jugement, de faire une telle découverte ! Quelle gloire pendant l'éternité !

À suivre.

*Mères [dominicaines]. Je m'imaginai, à tort [par bienveillance], qu'elle ne connaissait encore rien de la modestie chrétienne. Comment est-il possible que des femmes s'étant consacrées totalement à Jésus-Christ, par le saint Esclavage (ce qu'elle avait fait !), s'habillent à la mode du monde qui appartient au démon, ennemi total de Notre Seigneur Jésus-Christ et de Notre-Dame ? Il me semble que Notre-Dame pleure sur ses enfants qui ont tant reçu et qui la blessent par leur immodestie et sont de plus en plus responsables de tous les péchés qui en découlent... Esclaves ou enfants de Marie, nous devons choisir la Vierge Marie pour modèle. Je suis persuadée que de très nombreuses grâces sont accordées à tous ceux et celles qui se battent en ce monde dévoyé et impur pour donner l'exemple de la pureté et de la modestie. Pourquoi suivre la mode avilissante du monde, de celui qui est le père du mensonge ? Le maître des ténèbres et le roi de la laideur ? Alors que nous sommes appelés à répandre dans le monde nos qualités d'enfants de Dieu, Père de la Lumière, de la Vérité et de la Beauté. Regardons Marie ! Imitons Marie et propageons sa pureté, sa charité, sa joie. »*

## Retraites Mariales Montfortaines. Inscrivez-vous !



- ❖ **Retraite au Moulin du Pin (53)**  
du 12 juin au 17 juin 2017 (mixte, 20 places)  
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain  
Renseignements et inscriptions :  
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.
- ❖ **Retraite à l'Étoile du Matin (57)**  
du 3 au 8 juillet 2017 (mixte, 36 places)  
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain  
Renseignements et inscriptions :  
Étoile du Matin ☎ 03.87.06.53.90.
- ❖ **Retraite à Unieux (42)**  
du 10 au 15 juillet 2017 (mixte, 24 places)  
Directeur de la retraite : abbé P. Barrère  
Renseignements et inscriptions :  
Abbé P. Barrère ☎ 04.77.40.20.55.
- ❖ **Retraite au Trévoux (29)**  
du 17 au 22 juillet 2017 (mixte, 24 places)  
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain  
Renseignements et inscriptions :  
Abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.
- ❖ **Retraite au Moulin du Pin (53)**  
du 4 au 9 décembre 2017 (mixte, 20 places)  
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain  
Renseignements et inscriptions :  
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.



### Lettre reçue



☞ *« Je suis profondément choquée de voir que certaines personnes, qui par le passé m'avaient montré l'exemple de la modestie et servi de modèles au moment où je me convertissais et découvrais la Tradition, s'habillent à présent en pantalons, jupes courtes et omettent systématiquement de se couvrir la tête pendant le Saint-Sacrifice de la Messe. Sincèrement, je ne puis comprendre que même des mères de familles s'habillent trop court et ne montrent absolument pas l'exemple de la modestie à leurs filles. Il y a quelques temps, à une retraite mixte, une dame courtement vêtue, assise de façon immodeste dans le jardin, laissait voir à ceux qui passaient tout ce qu'on aurait aimé ne jamais voir. Le comble fut d'apprendre que cette jeune épouse sortait d'une famille de la Tradition pure souche et avait été chez les*

# Des modes qui offensent Notre-Seigneur...



On peut lire dans le très beau livre de M. l'abbé Labouche, intitulé *Fatima, Le Message pour notre temps* : « Voici un florilège des pensées de Jacinthe... Rappelons-nous qu'elle avait alors entre sept et dix ans ! Méditons-les... ». Voici les trois premières pensées : « L'Église n'a pas de mode ; Notre-Seigneur ne change pas... Les péchés qui conduisent le plus d'âmes en enfer sont les péchés de la chair... Viendront des modes qui offensent beaucoup Notre-Seigneur » (Éditions de Chiré - DPF, 2017, p. 180). Il ne sera donc pas inutile de rappeler à quelles conditions une âme baptisée, a fortiori engagée dans le saint Esclavage, doit s'habiller pour ne pas offenser Dieu et scandaliser le prochain.

**Fondée sur la Révélation**, la Tradition catholique nous enseigne que le Péché originel a laissé des blessures dans la nature humaine et que parmi ces blessures, celle du concupiscible qui s'appelle concupiscence de la chair, est particulièrement virulente, spécialement chez l'homme. Le sens le plus blessé est le toucher (interne et externe). Les hommes ne sont pas plus vicieux que les femmes, mais ils sont plus blessés qu'elles. Et pour que les hommes soient chastes, il faut des femmes modestes. Il faut qu'elles l'admettent, même si elles ne le comprennent pas, et qu'elles en tirent chrétiennement les conséquences.

**On distingue dans le corps** : les parties *honnêtes*, les parties *déshonnêtes* et les parties *moins honnêtes*. Parties honnêtes : visage et le cou, avant-bras, bas des jambes, sans le genou ; parties déshonnêtes : parties sexuelles et proches ; parties moins honnêtes : parties intermédiaires entre les parties honnêtes et déshonnêtes (genou compris).

**On distingue, dans les vertus**, la *pudeur* et la *modestie* qui se rattachent à la vertu de tempérance, tout comme l'humilité. La pudeur demande que l'on cache les parties déshonnêtes (parties sexuelles, basses pour tous et hautes pour les femmes) et la modestie exige que l'on habille les parties moins honnêtes (donc, spécialement pour les femmes et les jeunes filles : le torse, les épaules et le haut des bras, le haut des jambes, genoux compris). **Benoît XV** a précisé que les chemisiers ne doivent pas être décolletés au-delà de l'épaisseur de deux doigts au-dessous du cou. **Pie XI** a statué qu'une robe ou une jupe qui ne couvre pas les genoux *en position assise* ne peut pas être qualifiée de *décente*. Ces indications valent pour toutes les personnes de sexe féminin et

pour toute la vie, quel que soit l'âge, la condition sociale, l'époque ou le lieu. C'est une question de principe et de vertu, et non de mode ou de look.

**On pêche par immodestie** si on dévoile les parties moins honnêtes et pas seulement les parties déshonnêtes. La chasteté est alors mise en péril, spécialement chez les hommes. Les personnes portant des tenues immodestes, au sens précisé ci-dessus, sont donc responsables des tentations qu'elles procurent au prochain et des péchés qu'il commet en conséquence. Malheur à celui par qui le scandale arrive !

**Selon la loi naturelle**, le vêtement doit être différencié selon le sexe : les hommes doivent être habillés en homme et les femmes en femme. Cette règle repose sur la loi naturelle (tant du point de vue physique que psychologique). En conséquence, saint Thomas d'Aquin enseigne qu'il est « vicieux qu'une femme se serve des vêtements masculins, ou l'inverse » (*Somme théologique*, IIa IIae q. 169 a. 2 ad 3um). Il n'admet d'exception que dans la *nécessité*, ce qui exclut : la mode, le confort, et le simple côté pratique. S'affranchir de ce principe, c'est « rompre » avec la morale catholique. Christine Bard, dans son *Histoire politique du pantalon* (Seuil, 2010), affirme sans aucune nuance : « Le pantalon féminin est une image forte de rupture avec la Tradition » (p. 319). Le port du pantalon féminin a été lancé pour faire accepter plus facilement la doctrine absurde du *Gender*. Le catholique ne peut l'admettre ni en principe (la théorie) ni en pratique (la mode).

**Halte au libéralisme !** Admettre la doctrine catholique intellectuellement et ne pas la mettre en pratique, c'est ce que l'on appelle du *libéralisme*. C'est encore Christine Bard qui l'affirme : « L'évolution du vêtement féminin en Occident reflète l'avènement du libéralisme » (p. 378). Tout catholique doit être cohérent et être un exemple vestimentaire, a fortiori, toute personne ayant fait la *Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie* du Père de Montfort qui a passé douze jours à « se vider de l'esprit du monde contraire à celui de Jésus-Christ » (VD 227).

Abbé Guy Castelain+✉



❖ 2 435 membres au 31 mai 2017.

❖ Le samedi 3 juin 2017, la Messe est célébrée pour les membres vivants et défunts de la *Confrérie*.

❖ **Reçus fiscaux** : à demander au moment du don.  
Chèques à l'ordre de : C.M.R.C. - F.S.S.P.X.

❖ **Adresse mél** : cmrc.fsspx@gmail.com

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.

❖ **Impression** par nos soins.

❖ **Responsable de publication** :  
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.